

N° 3 - 38 / 2005 : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA
CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU D'AMENÉE DES EAUX
USÉES SUR LA COMMUNE DE CASTELNAU DE LÉVIS

Pilote : Assainissement

Autres services concernés : Direction Générale des Services, Finances

Monsieur Jean-Claude De LAPANOUSE, rapporteur,

PUBLIE LE

25 AVR. 2005

Par délibération en date du 3 mai 2001 la Communauté de Communes de Albi Périphérie sollicitait auprès du Préfet le concours de la DDE pour assurer une mission de maîtrise d'œuvre pour l'opération de construction d'une unité d'épuration par lagunage sur la Commune de Castelnau de Lévis.

La conduite de cette opération a été reprise par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois au titre de la compétence « Assainissement ».

Il convient aujourd'hui d'approuver l'attribution des marchés de travaux pour la construction d'un réseau d'amenée des eaux usées de la Commune vers les lagunes pour y être traitées.

Ce réseau comportant une partie relevant de la collecte et une autre relevant du réseau structurant, il a été décidé lors du Conseil Communautaire du 8 février 2005 de constituer une groupement de commandes avec la Commune de Castelnau de Lévis pour mutualiser les procédures de consultation des entreprises.

Une consultation a été lancée dans le cadre d'un marché négocié, articles 35 I-5°, 65 et 66 du code des marchés publics.

Le marché se décompose en deux lots :

Lot 1 « Réseau gravitaire et déversoir d'orage » sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Lot 2 « Réseau et poste de refoulement » sous la maîtrise d'ouvrage de la Commune de Castelnau de Lévis.

Détail estimatif des travaux : 187 000 € HT qui se décompose comme suit :

- 69 000 € HT pour la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois au titre du lot N°1.
- 118 000 € HT pour la Commune de Castelnau de Lévis au titre du lot N°2.

Date d'envoi de l'avis d'appel public à concurrence au BOAMP et au Moniteur des Travaux Publics : le 10 février 2005.

Date limite de réception des candidatures : 3 Mars 2005 à 17 Heures.

15 plis ont été reçus,

Tous les plis sont arrivés dans les délais requis.

Après examen des candidatures, 15 candidats ont été invités à présenter une offre avant le 18 mars 2005 à 12 heures.

2 plis ont été reçus,

Toutes les offres sont arrivées dans les délais requis.

La Personne Responsable des Marchés s'est adjoint du maître d'œuvre pour mener les négociations qui se sont déroulées le 5 Avril 2005

A l'issue de ces négociations, la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes réunie le Mercredi 6 Avril 2005 a statué sur la liste proposant un classement des offres des entreprises, et a décidé d'attribuer le :

Lot 1 « Réseau gravitaire et déversoir d'orage » à l'entreprise SARL Pierre BOUTIÉ - 23 Rue de l'Artisanat - 81300 GRAULHET pour un montant de 87 478,75 Euros HT soit 104 624.58 Euros TTC ;

Lot 2 « Réseau et poste de refoulement » à l'entreprise l'entreprise SARL Pierre BOUTIÉ - 23 Rue de l'Artisanat - 81300 GRAULHET pour un montant de 59 600,50 Euros HT soit 71 282,198 TTC ;

Je vous demande :

- D'approuver l'attribution du marché de travaux pour la construction d'un réseau d'amenée des eaux usées de la Commune de Castelnau de Lévis vers une unité d'épuration par lagunage comme précisé ci-dessus.

- D'autoriser Monsieur le Président à signer et à remplir toutes les formalités inhérentes à la passation de ce marché.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles 8, 35 I-5°, 65 et 66 du code des marchés publics.

Vu la délibération N° 1-7 / 2005 du 8 Février 2005 du Conseil de Communauté approuvant la constitution d'un groupement de commandes avec la Commune de Castelnau de Lévis.

Vu le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes avec la Commune de Castelnau de Lévis du 6 avril 2005.

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L' UNANIMITÉ,

☞ **Approuve** l'attribution du marché de travaux pour la construction d'un réseau d'amenée des eaux usées de la Commune de Castelnau De Lévis vers une unité d'épuration par lagunage comme suit :

Lot 1 « Réseau gravitaire et déversoir d'orage » à l'entreprise SARL Pierre BOUTIÉ - 23 Rue de l'Artisanat - 81300 GRAULHET pour un montant de 87 478,75 Euros HT soit 104 624.58 Euros TTC.

Lot 2 « Réseau et poste de refoulement » à l'entreprise l'entreprise SARL Pierre BOUTIÉ - 23 Rue de l'Artisanat - 81300 GRAULHET pour un montant de 59 600,50 Euros HT soit 71 282,198 TTC.

✚ **Autorise Monsieur Le Président** à signer et à remplir toutes les formalités inhérentes à la passation de ce marché.

✚ **Précise** que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe Assainissement de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an susdits,

Le Président,
Michel MALATERRE-FOURÈS



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Malaterre-Fourès".

